

ENTREPRISES

Avec la Boutique de gestion Espace, cinq nouveaux patrons ont donné des ailes à leurs idées

Couleurs vives, smileys au sourire optimiste suspendus au plafond, toboggans et tapis de mousse en toile de fond : c'est dans l'espace de jeux Kidzy que s'est déroulée jeudi la remise des prix de la douzième édition du Concours Talents. Ce concours, porté par les Boutiques de gestion, récompense des créateurs d'entreprise au parcours exemplaire. Un cadre original, dynamique et peu commun donc, pour des patrons qui ne le sont pas moins. Depuis 1980, la Boutique de gestion Espace, en lien avec de nombreux partenaires, soutient les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise en apportant les conseils et les formations dont ils ont besoin pour réussir. Concrètement, cela signifie un accompagnement avant la création, un test en « couveuse » et un suivi après le lancement de l'affaire. Ils sont cinq à avoir reçu un prix, le trophée étant une petite merveille toute en translucidité, réalisé par une ancienne bénéficiaire de la BGE. Parmi les lauréats, Jean-Patrick Fournier, un peu étonné d'être 1 à et fier de sa famille avec

qui il a ouvert une boulangerie, « L'Aniche aux Pains ».

« Il fallait le faire ! »

Vient ensuite David Morel, qui est ici chez lui puisqu'il est primé pour la mise en place de la plaine de jeux indoor Kidzy. Un projet qu'il a mené avec sa femme, après avoir quitté leurs emplois respectifs et vendu leur maison, avant même d'avoir un accord bancaire. « Il fallait le faire ! », lui dira-t-on, admiratif. Grégory Smellincx recevra pour sa part une mention et les félicitations du maire de sa commune, Rieulay, Laurent Houiller, présent pour l'occasion. « Le temps d'un regard », c'est le nom de son commerce et juste ce qu'il nous faudra pour deviner que le photographe, petit par la taille, est d'une grande énergie. François Castellain a été récompensé pour la création d'une SARL, Handidétente, qui propose des embarcations nautiques pour les personnes à mobilité réduite. Il envisage d'adapter bientôt ses bateaux à la pratique de la pêche. Enfin, Arlette Dutilleul, émue au point de passer du

rire aux larmes, recevra une double récompense. La première, pour avoir ouvert son salon de coiffure, après un licenciement très durement vécu. « Je n'avais plus envie d'exercer mon métier, confie-t-elle, j'étais désabusée. » La seconde, pour son investissement au sein de la BGE, sous forme de témoignages et d'interventions lors de formations. Ces cinq lauréats ont bien sûr remercié ceux qui ont cru en eux et ont su leur tendre la main au bon moment. Chacun a su, à sa manière et dans des domaines variés, relever des défis personnels pour montrer que tout est possible. Le passage en « couveuse » leur a fait prendre leur envol, c'est désormais un horizon dégagé qui s'ouvre à eux.